

Hauts-de-France, Oise
Noyon
Ancienne cathédrale Notre-Dame, place du Parvis

Dalle funéraire de Jean François de la Cropte de Bourzac

Références du dossier

Numéro de dossier : IM60000083
Date de l'enquête initiale : 1984
Date(s) de rédaction : 2009
Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Noyon, patrimoine funéraire , mobilier et objets religieux
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : dalle funéraire
Appellations : de Jean François de la Cropte de Bourzac

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Emplacement dans l'édifice : cloître et galerie ouest et mur nord

Historique

Après la mort de l'évêque Jean François de la Cropte de Bourzac, le 23 janvier 1766, le doyen du chapitre le fait inhumer le 26 du même mois dans la troisième chapelle sud de la nef ou chapelle Saint-Nicolas, à côté de son frère, le comte de Bourzac. A la sollicitation de la famille du défunt, une épitaphe est composée en avril 1772 par l'Amiénois Jean-Baptiste Gresset, poète et auteur de théâtre (peut-être ne s'agit-il que de la seconde partie de l'épitaphe qui fait l'éloge du défunt). La dalle est détruite en 1793, et l'on ne peut en recueillir qu'un fragment. Dans le courant du 19^e siècle, il est décidé de refaire la dalle de cet évêque très aimé, grâce au texte original de Gresset, que possède alors un certain Docteur Richart. On peut placer cette réalisation entre 1845, date à laquelle Moët de la Forte-Maison signale qu'elle sera bientôt remplacée dans la cathédrale, et 1858, date à laquelle Laffineur la décrit adossée au pilier d'entrée de la chapelle Saint-Nicolas. L'œuvre est aujourd'hui présentée dans la galerie occidentale du cloître, sans doute à la suite des restaurations consécutives à la Première Guerre mondiale (notice mise à jour en 2012 par Christiane Riboulleau).

Période(s) principale(s) : 3^e quart 18^e siècle (détruit), milieu 19^e siècle
Dates : 1772

Description

La dalle est formée de deux éléments de marbre blanc veiné de gris. Elle est entourée d'un cadre en calcaire blanc.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : taille de pierre
Éléments structurels, forme, fonctionnement : plan, rectangulaire vertical

Matériaux : marbre veiné (blanc, en plusieurs éléments) : taillé, poli, gravé ; calcaire (blanc, en plusieurs éléments) : taillé

Mesures :

Dimensions totales : h = 133 ; la = 80. Le cadre en calcaire mesure 5,5 cm de largeur.

Inscriptions & marques : épitaphe (gravé, sur l'oeuvre, latin), signature (gravé, sur l'oeuvre)

Précisions et transcriptions :

Texte de l'épitaphe : D.O.M. / HIC JACET / IN SPEM / BEATAE RESURRECTIONIS / ILLUSTRISSIMUS / S.R. ECCLESIAE PRINCEPS / D.D. / JOANNES FRANCISCUS DE LA CROPTTE DE BOURZAC / EPISC. COMES NOVIOMENSIS / PAR FRANCIAE / REGI A CONSILIIS, / ETC. ETC. ETC. / OBIIT DIE 26A JANUARI, / ANNO / REPARATAE SALUTIS / M. DCC. LXVI. / ANNOS NATUS SEPTUAGINTA / + / PRAESULIS ET CIVIS MERUIT QUI NOMINA, LAUDEM / FRUSTRA OMNEM TUMULO JUSSIT ABESSE SUO ; / MARMORA NEQUICQUAM SILEANT, CUM FAMA SILERE / RELIGIOQUE VE TANT ; NEC CINIS ISTE SILET : / HOC SACRO VIRTUTEM EX PULVERE, REGIS AMOREM, / ATQUE DEI CULTUM VOX REDIVIVA DOCET. / + / Requiescat in pace. La signature de l'auteur du texte est gravée en dessous de l'épitaphe : J.B.Gresset, amb. (J. B. Gresset, d'Amiens). Traduction : Ici repose dans l'espérance de la bienheureuse résurrection, illustrissime prince de la sainte Eglise romaine, monseigneur Jean François de la Cropte de Bourzac, évêque, comte de Noyon, pair de France, conseiller du roi, etc. etc. etc. Il mourut le 26 janvier de l'an du salut 1766, à l'âge de 70 ans. Digne à la fois des noms de prélat et de citoyen, en vain a-t-il ordonné de bannir tout éloge de sa tombe. Quand le marbre se tairait, la renommée et la religion, cette cendre même se tairaient-elles ? De cette poussière sacrée une voix s'échappe pour redire sa vertu, son dévouement au roi, son zèle pour le culte divin. Qu'il repose en paix.

État de conservation

oeuvre reconstituée

La dalle, dont il ne subsistait qu'un fragment, a été refaite vers le milieu du 19e siècle.

Statut, intérêt et protection

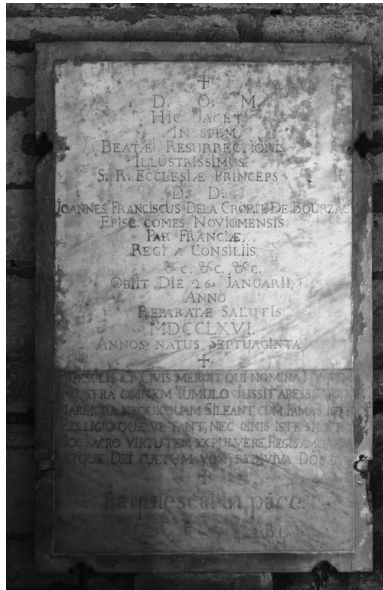
Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Bibliographie

- COLLIETTE, Louis-Paul. **Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, civile et militaire de la province de Vermandois**. Cambrai : Samuel Berthoud imprimeur, 1772. t.3, p. 424-426
- LAFFINEUR, Abbé Nicolas. **Une visite à Notre-Dame de Noyon, ou Description sommaire de la Cathédrale de Noyon et de ses dépendances**. Noyon : typographie Andrieux-Letellier, 1858. p. 52-53
- LAURAIN Ernest. **Epigraphie de Notre-Dame de Noyon**. Noyon : Société archéologique, 1941. p. 250-253
- MOET DE LA FORTE-MAISON, C.A., **Antiquités de Noyon**, Rennes : anciennes librairies Vatar et Jausions, 1845. p. 316-318

Illustrations



Vue générale.

Phot. Jean-Michel Périn

IVR22_19846000852V

Dossiers liés

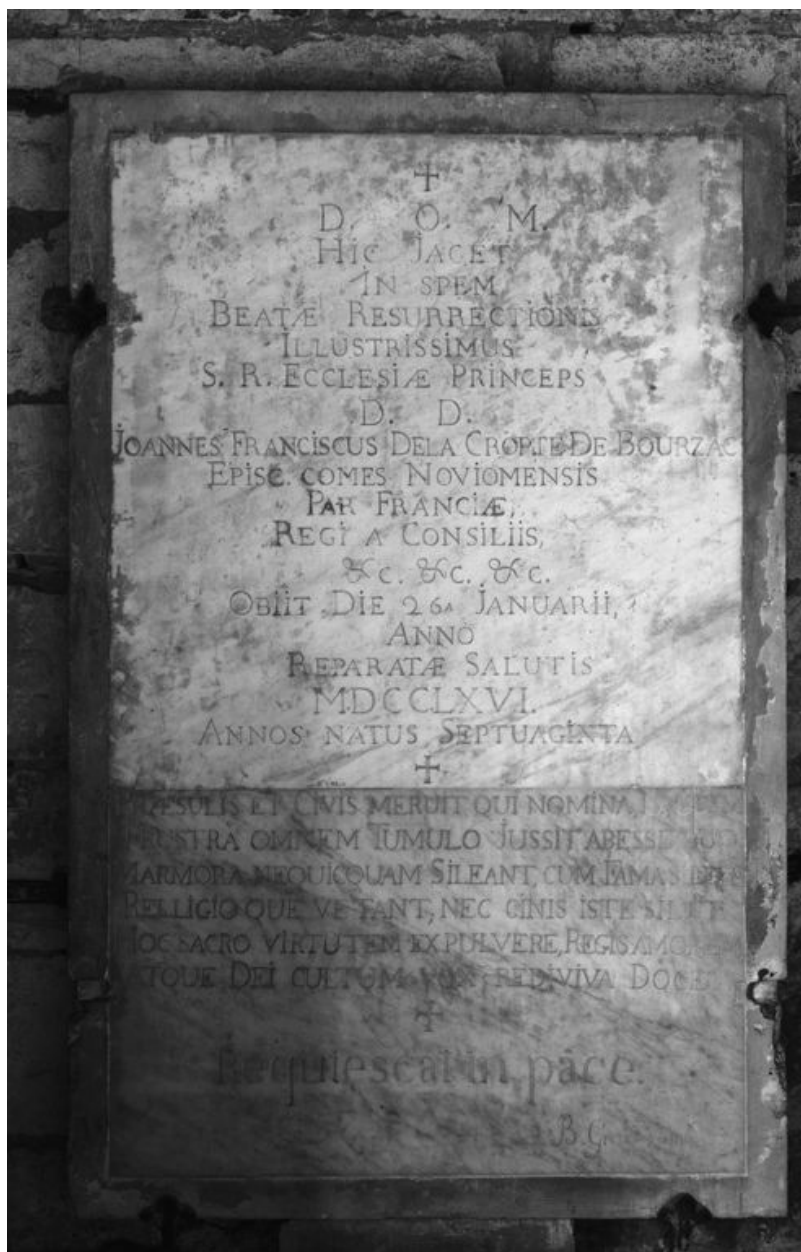
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le mobilier de la cathédrale Notre-Dame (IM6000071) Hauts-de-France, Oise, Noyon, Ancienne cathédrale Notre-Dame, place du Parvis

Auteur(s) du dossier : Bertrand Fournier, Michel Hérold, Martine Plouvier

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) AGIR-Pic



Vue générale.

IVR22_19846000852V

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation